

La querelle autour des salaires des fonctionnaires européens s'envenime

Provider:

afp-fr

Created:

14:25, Thu, 10 Dec 2009

BRUXELLES, 10 déc 2009 (AFP) - La controverse autour de la hausse de salaires de 3,7% des dizaines de milliers de fonctionnaires européens, que refusent de leur accorder en l'état les gouvernements de l'UE, s'est envenimée jeudi avec une montée en puissance de la mobilisation des agents concernés.

A l'issue d'une assemblée générale, les fonctionnaires de la Commission européenne ont décidé de soutenir un appel à un arrêt de travail de trois heures lundi prochain, lancé par leurs collègues d'une autre institution, le Conseil européen, si la situation ne se débloque pas d'ici là.

Et en parallèle, les fonctionnaires du Parlement européen étaient réunis eux aussi en assemblée générale pour décider de la marche à suivre.

Environ 44.500 fonctionnaires et agents des trois institutions européennes, basés à Bruxelles ou en dehors, sont concernés: Commission, Conseil (l'organe des Etats de l'UE) et Parlement.

Ils réclament une revalorisation salariale annuelle de 3,7%, conformément à une proposition de la Commission européenne qui affirme n'avoir fait qu'appliquer les textes: les hausses sont calculées en fonction de l'évolution des émoluments des fonctionnaires nationaux d'un échantillon de huit pays et d'un indice sur les coûts de la vie à Bruxelles.

La demande doit être avalisée par les 27 Etats de l'UE. Mais à ce jour une majorité d'entre eux continuent à s'y opposer et aucune solution n'a pu être trouvée malgré plusieurs réunions de leurs représentants à Bruxelles.

Plusieurs pays font valoir qu'une telle hausse salariale, supérieure à l'inflation, est malvenue dans un contexte de crise économique sévère, de déficits publics qui explosent et surtout au moment où de nombreux gouvernements ont dû imposer des gels de salaires de la fonction publique.

La Commission européenne a toutefois prévenu jeudi que les Etats n'avaient guère de choix. S'ils n'entérinent la revalorisation, calculée selon des règles qu'ils ont eux-mêmes fixées dans le passé, ils s'exposent à un recours devant la Cour de justice européenne, a prévenu une de ses porte-parole.

Dans une résolution approuvée jeudi, le personnel de la Commission a demandé à l'institution "de maintenir inchangée sa proposition d'adaptation".

cm-ylf/aje/ai e

AFP

This wire has been preprocessed by DG Communication - IT Unit - European Commission on 2009-12-10 at 14:25:25